

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

Axe 5 – valorisation du partenariat / dossier aide CCPM

Fiche action 8

Nom de l'action	Constitution des dossiers d'aide CCPM
Axe de rattachement	Valoriser l'offre conjointe de la CMA et de la CCPM auprès des entreprises artisanales du territoire
Description générale	L'objectif est de valoriser de l'offre de services du territoire, cela se traduit par la mise en cohérence et la promotion de l'offre de services et de moyens de la CMA et de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre en faveur des artisans
Objectifs / Modalités	<p>La CMA s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le dispositif de la Communauté de Communes - la mise à jour du dispositif d'aide de la CCPM pourra permettre à une entreprise ayant un label qualité (maitre artisan, charte qualité ou artisan en or) de bénéficier d'un meilleur taux d'accompagnement dans le cadre de leur investissement - Monter les dossiers des artisans sollicitant les dispositifs d'aides directes de la Communauté de Communes. - Faire le lien avec les services de la communauté de communes - Présenter les dossiers lors des comités d'attribution
Intervenants	CMA Hauts de France
Budget global	L'axe 5 est financé à hauteur de 14 690 € L'action 8 est financée à hauteur de 8 400 € (fongibilité des actions et des axes)
Modalités de financement	Forfait de 420 € par dossiers constitués
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de dossiers réalisés

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de reception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE

Indicateurs de résultat

- Nombre d'entreprises artisanales ayant bénéficiées de l'aide direct de la CCPM

➤ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les financeurs de l'action)

Représentant CCPM

Signature

Représentant CMA HDF

Signature

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 12/07/2023

080-200070936-DE_2023_079-DE